

TEMOIGNAGE D'YVES PARIS : L'ACCORDERIE.

C'est une idée canadienne, la première Accorderie a été créée au Québec en 2005

Celle de Chambéry a été une des premières à ouvrir en France. Elle a maintenant 7 années d'existence.



La définition la plus rapprochée serait celle d'un système d'échanges de services temps qui est engagé sans contribution monétaire en retour.

Il y a une banque de données qui rassemble des demandes et des offres de service.

Une inscription nominative est obligatoire, elle est à faire dans les locaux de Chambéry le Haut.

Le fonctionnement est fondé sur l'envie de faire vivre la structure, la bonne volonté. C'est le déploiement d'une force collective basée sur la coopération et l'entraide.

C'est une gouvernance horizontale, tout le monde peut avoir son mot à dire. Ce qui est vertueux, c'est que chacun peut avancer comme il veut, s'investir.



Crédit Photo : Laurence Huyette

Quels bénéfices peut-on tirer de cette expérience humaine ?

- Inverser le rapport à la valeur de l'argent
- Proposer, utiliser un marché de l'emploi différent
- L'Accorderie est un moyen de lutte contre la pauvreté
- Engager et tisser du lien entre les personnes. Les contacts sont faciles ou facilités, discussions informelles autour d'un café ou mise en relation par téléphone, moments dans lesquels les bases de l'échange (service et temps) sont précisés.

Qui rencontre-t-on ?

Tous types de personnes, en qualité, statuts et tranches d'âges, ainsi certaines ne pourraient pas être politiquement en accord mais qui ils vont chercher à comment mieux se connaître, comment vivre socialement ensemble.

Différentes Accorderies fonctionnent sur la Savoie et périphérie : Aix-les-Bains, Centre-ville de Chambéry, Chambéry-le-Haut, Cognin, la Motte-Servolex. Certaines sont en « route », Bauges, Aiguebelle, Pontcharra.

L'Accorderie est reconnue par le Conseil Départemental et bénéficie de subventions.

Contact : ACCORDERIE. 305 rue du BERTILLET. CHAMBERY LE HAUT. 04.79.96.13.49